

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

En an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois. 10 » — 13 »
Trois mois. 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La résistance de la population du Jutland ne tardera pas à prendre les proportions et le caractère d'une guerre nationale. Des lettres de Hadersleben, et de Kolding et de Veile disent que, sur plusieurs points, il s'est formé des bandes de paysans qui attaquent les patrouilles allemandes et arrêtent les hommes isolés. Ils ont déjà surpris un certain nombre de soldats prussiens qu'ils ont fait prisonniers et qu'ils ont remis entre les mains des autorités militaires danoises.

Dans le Jutland, les troupes autrichiennes ont avancé; elles ont repoussé les Danois dans l'intérieur du pays. A droite, les alliés se voient forcés de préparer un siège en règle de Fredericia.

A Veile, la haine des Danois contre les envahisseurs s'est manifestée d'une manière si agressive que le général Gablenz a désarmé la population.

La ville de Stockholm, capitale de la Suède, a été profondément agitée, le 7 mars, par une manifestation populaire très-énergique et assez menaçante en faveur du Danemark.

On écrit à ce sujet :

« A l'issue du meeting, l'immense foule s'est répandue dans la ville, en proférant des cris en faveur du Danemark et contre l'Allemagne, particulièrement contre la Prusse et l'Autriche, que l'on considère ici comme les seuls et véritables auteurs de la guerre d'invasion que nos frères scandinaves subissent en ce moment.

» Après s'être porté devant le palais du roi, absent de la capitale à cause de l'ouverture de la chambre norvégienne, le flot populaire s'est dirigé vers l'hôtel du ministre des affaires étrangères.

» Là, des cris violents et des menaces ont été proférés contre le comte Manderstroem, accusé d'avoir empêché l'intervention armée, par les forces de terre et de mer, en faveur du Danemark. »

Le directeur général de la police a été insulté et a couru un certain danger. De nombreuses arrestations ont eu lieu. Une vive effervescence continue à régner à Stockholm.

Mais la politique du gouvernement ne changera pas; la Suède conservera sa neutralité tant qu'elle ne verra pas dans les événements une menace pour sa propre sécurité.

On communique à l'Union de l'Ouest une lettre de Copenhague dans laquelle il est dit, entre autres choses, que l'agitation des esprits va toujours croissant et que c'est la surexcitation du parti scandinave qui fait prévoir une prochaine explosion.

La diète de Francfort a tenu le 12, la séance dans laquelle tant de questions devaient être résolues.

Elle n'a résolu absolument rien. Ce résultat était facile à prévoir.

La proposition de la Bavière relative à la succession souveraine dans les duchés a été ajournée à la demande de l'Autriche et de la Prusse. Les autres ont été renvoyées à la commission.

Le nouveau roi de Bavière, Louis II, a

prêté vendredi le serment à la constitution devant le conseil d'Etat. Il a ensuite prononcé un discours dans lequel il a protesté de sa fidélité aux lois constitutionnelles et de son dévouement à la nation.

Les populations chrétiennes de l'Herzégovine s'agitent de nouveau contre les autorités ottomanes. Selon l'habitude, c'est par le refus d'impôt que se manifeste leur résistance. Les prêtres qui ont été les promoteurs de ce mouvement sont en fuite et les principaux habitants des villages récalcitrants ont été emprisonnés à Mostar.

Chaque année, malheureusement, les mêmes crises se reproduisent cinq ou six fois, sans qu'il soit possible d'en prévoir la fin.

Les dernières dépêches de la Vera Cruz annoncent que les restes de l'armée républicaine se dispersent, et que la croisière faite en vue des côtes par l'escadre française a eu pour résultat d'isoler le littoral et d'en assurer la pacification.

Les dépêches d'Amérique qui nous arrivent annoncent que les fédéraux (Nord) ont subi une grave défaite dans la Floride, et qu'un corps de cavalerie fédérale a été battu par les confédérés dans l'Etat de Mississipi, près West-Point. (Le Pays.)

On écrit de Turin, le 6 mars, à l'Union de l'Ouest :

Le général Cialdini est arrivé à Turin et ce n'est pas sans motif, soyez-en sûr. Ici on le désigne tout haut comme le généralissime de l'armée piémontaise pour la prochaine guerre

contre l'Autriche. Un autre indice significatif, c'est la présence de Klapka et de Türr. Vous vous rappelez qu'une ordonnance royale a mis dernièrement en disponibilité le général Türr, qui de l'armée de Garibaldi était passé dans celle du gouvernement. Mais pourquoi a-t-il été mis en disponibilité? On l'explique de deux manières.

Dans un récent voyage qu'il fit à Constantinople, le général Türr eut quelques rapports avec l'ambassade russe. Cela suffit pour le rendre suspect, et l'un des membres de l'émigration hongroise à Milan s'exprima en termes très-vifs sur le compte du général et dit qu'il n'oserait point se présenter devant ses compatriotes pour expliquer sa conduite. Türr aurait demandé sa mise en disponibilité afin d'être plus libre d'agir et de répondre à des propos qu'il traite de calomnies.

L'autre version, — la seule vraie, à mon avis, — est que le général Türr veut prendre une part active au mouvement que le parti révolutionnaire cherche à provoquer en Hongrie. Or, le gouvernement piémontais, ne voulant point paraître y être pour quelque chose, a pensé qu'il valait mieux que le général Türr n'eût point de caractère officiel. De cette façon, si le mouvement a lieu et réussit, le gouvernement piémontais en profitera, tout en disant que le ciel n'est pas plus pur que le fond de son cœur, et qu'il s'en lave les mains. Si au contraire le mouvement échoue, il ne sera point compromis, et les Hongrois se tireront de là comme ils pourront.

Donc en mettant le général Türr en disponibilité, le gouvernement de Victor-Emmanuel se ménage toutes les chances, et se met à

FABLETTON.

LA CHIMÈRE

Par ÉTIENNE ENAULT.

La chanson ne sait pas ce qu'elle dit : ce n'est pas l'or qui est une chimère, c'est l'amour. (L'Ombre d'Éric).

I.

Sur le bord de l'Océan, à une lieue environ de Douarnenez en Bretagne, s'élève le vieux manoir de Kerlaz. Rien n'est plus romantique, plus charmant que sa situation entre la vaste baie qui lui fait une admirable perspective de mer et le vallon resserré qui l'entoure d'un amphithéâtre verdoyant de collines, de prairies et de bois. Un ruisseau murmure à ses pieds sous l'herbe et va se perdre dans l'écume argentée de la mer.

Depuis des siècles, le manoir de Kerlaz appartient, à titre de majorat, à la famille qui porte ce nom. En 1840, cette souche aristocratique ne comptait plus que deux rejetons, le vieux Gaëtan de Kerlaz et le jeune Dominique, son petit-fils. Tous deux vivaient fort retirés dans leur oasis armoricaine, l'aïeul surveillant, malgré son grand âge, les travaux des

métairies qui composaient son domaine, le jeune homme s'efforçant de se distraire en chassant, en pêchant, et surtout en rêvant. Il est si doux de rêver quand la vingtième année nous sourit et que l'imagination frémissante caresse la chimère qui voltige autour de notre cœur dans le rayonnement de l'idéal!

En réalité, Dominique était un garçon favorisé du sort. Une fée propice s'était penchée sur son berceau : elle lui avait donné une jolie figure, une âme intelligente, un noble cœur, et six bonnes mille livres de rente en une ferme d'un seul tenant, ce qui est une opulence pour un gentilhomme breton. En outre il était l'enfant gâté de son aïeul, le chevalier de Kerlaz, excellent vieillard s'il en fut jamais; et Claudine, une jeune fille de seize ans à peine, blonde comme un épi mûr, gracieuse comme une bergeronnette des prés, l'entourait d'une tendresse pleine de sollicitude et de dévouement. Il avait d'ailleurs bien mérité tous ces trésors d'affection, car il s'était fait un pieux devoir de ne point abandonner son grand-père dans la solitude de Kerlaz, et il avait lui-même amené au manoir la petite Claudine un jour qu'il l'avait trouvée seule dans une pauvre chaumière voisine où sa mère venait de mourir.

— Ta mère a été ma nourrice, lui avait-il dit en l'entraînant. Tu es donc ma sœur de lait. Il est juste que je t'accorde le secours et la protection d'un frère. Viens habiter avec nous.

Claudine commençait alors sa treizième année. Déjà elle se montrait active, intelligente à souhait. Aussi se rendit-elle bientôt très-utile au manoir. Émerveillé, Dominique voulut rendre un nouveau service à sa protégée. Elle avait jusque-là travaillé aux champs bien plus qu'à l'école, elle ne savait ni lire ni écrire. Il résolut de lui donner lui-même un peu d'instruction. Le bon grain germe vite et produit gros dans la bonne terre. L'esprit de Claudine se développa rapidement. En un an, elle devint presque une savante, et le vieux chevalier de Kerlaz, ravi, ajouta aux attributions de la belle enfant l'emploi de lectrice, qu'elle parvint à remplir dans la perfection. « Sa voix douce, nette, musicale, disait le vieillard, prête une séduction de plus aux bons ouvrages qu'elle me lit. »

Cependant Dominique était devenu sombre et soucieux. Ni l'affection robuste de l'aïeul, ni la touchante reconnaissance de la sœur de lait ne suffisaient à dissiper sa mélancolie. En vain le chevalier, excellent veneur, l'entraînait-il à de grandes chasses

dans le département; en vain Claudine, attentive ménagère, lui préparait-elle tout le bien-être de la vie de famille; rien ne déridait son front, rien n'égayait son regard. Il s'isolait dans sa langueur et n'essayait pas même d'y échapper.

Un matin qu'il cheminait, le front incliné, la démarche lente, sous une coulée ombreuse entre deux haies d'aubépine, une main se posa sur son épaule, une voix sympathique lui dit :

— Toujours triste, mon cher Dominique?

Il se retourna et reconnut le chevalier.

Le vieillard régla sa marche sur celle du jeune homme, puis il reprit :

— Ça, mon ami, fais-moi le plaisir de me confier le secret de tes ennuis. Ton caractère, naguère encore si enjoué, a perdu toute sa bonne humeur. Serais-tu amoureux?

— Non, grand-père, répondit Dominique en soupirant.

— Alors, qu'as-tu? Je veux le savoir.

— En conscience, je ne me l'explique pas bien.

— Et moi, je le devine, mon cher enfant.

— Dites?... je vous écoute.

— Tu as près de vingt-quatre ans, poursuivit le chevalier. Si ton imagination est pleine, en revanche

l'abri de tous les inconvénients. C'est fort adroit, et Machiavel, s'il vivait encore, donnerait certainement un bon point aux hommes d'Etat piémontais.

Vous savez que Garibaldi médite une expédition dans l'Adriatique, sur les côtes de Dalmatie ou de l'Albanie, pour soulever les peuples d'un pays voisin de la Hongrie. Turr va s'entendre avec lui, et les deux chefs conduiront l'affaire en commun.

C'est à cela probablement que se relie cette expédition prêchée dans ses derniers numéros par le *Morning-Post*, qui met en avant un descendant de Skanderberg, un certain Javerio Prato qui se trouve à Naples et que M. Alexandre Dumas a cherché à mettre en grande réputation. Disons qu'il se pourrait très-bien que ce fût une affaire préparée pour Garibaldi que l'on ferait passer pour le descendant de Skanderberg, afin de mieux cacher son jeu et son départ de Caprera.

Le général La Marmora veut toujours revenir à Turin. A Naples il est toujours en discord avec le préfet, comte d'Afflitto. M. Peruzzi soutient son préfet tout naturellement. Or, si les événements amènent un nouveau ministère, le général La Marmora aura le ministère de la guerre; il ne pourra vivre avec M. Perruzzi. Il y aura alors un remaniement ministériel qui enverra M. Visconti Venosta à l'ambassade de Constantinople, appelant à sa place ou le baron Ricasoli ou le marquis de Villamarina ou, ce qui est plus probable, l'ex-négociateur à Paris et à Londres, le comte Pasolini.

D'après un journal de Turin, le roi de Portugal aurait fait offre à son beau-père, le roi d'Italie, de mettre 10,000 hommes à sa disposition pour le cas où les provocations de l'Autriche obligeraient le gouvernement italien à se mettre en campagne.

Je reçois de la même source une nouvelle intéressante. Garibaldi a écrit au roi Victor-Emmanuel qu'il oubliait tout le passé dans l'espérance de pouvoir bientôt tirer de nouveau l'épée contre l'ennemi commun. L'ex-dictateur des Deux-Siciles déclare en terminant que sa devise est toujours : « Victor-Emmanuel au Capitole. »

On écrit de Vérone, le 6 mars au *Fremdenblatt* :

« On a des preuves que nos comités d'action ont voulu dernièrement nouer des relations avec les révolutionnaires de Gallicie. Des perquisitions faites au domicile d'un avocat suspect d'être membre de l'un de ces comités y ont fait découvrir des écrits qui établissent des correspondances avec Cracovie et même avec Lemberg. C'est depuis longtemps le plan favori de nos hommes d'action d'allumer simultanément l'insurrection en Vénétie, dans le Tyrol méridional, en Gallicie et en Hongrie. Nous apprenons qu'on a saisi à cette occasion

une correspondance de Cracovie donnant des détails sur la formation de bandes de guérillas. Le comitato de Vérone avait déjà conseillé à la jeunesse vénétienne de se former en guérillas. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de l'effronterie ou de la complète ignorance des choses que déploie le comitato dans ses prescriptions, car il faut être vraiment saisi de démesure pour s'imaginer un instant que des bandes de guérilleros puissent subsister en Vénétie et qu'une insurrection y ait la moindre chance de réussite. »

Jusqu'à l'heure suprême, le feu roi de Bavière a cédé aux préoccupations que lui causait le conflit dano-allemand. Ce souverain était, comme on sait, à la tête du mouvement germanique hostile au Danemark et favorable aux prétentions du duc d'Augustenbourg. Frère du roi Othon, Maximilien II apportait dans cette question une passion très-vive. Il ne pardonnait pas à Christian IX d'avoir donné un successeur au souverain déchu de la Grèce. Ses efforts tendaient à empêcher l'action austro-prussienne de se substituer à l'action de la Confédération germanique. On racontait dernièrement que le roi de Bavière se promenait la nuit avec agitation dans ses appartements, poursuivi par une sorte d'idée fixe. Peut-être cette agitation n'a-t-elle pas peu contribué à user les forces de Maximilien, qui était à peine âgé de 55 ans. Il régnait depuis le 21 mars 1848, par suite de l'abdication de son père, le roi Louis, qui conféra le titre de comtesse de Lansfeld à la célèbre Lola-Montès.

Le roi Maximilien vint épouser, en 1842, une princesse prussienne dont il a eu deux garçons; le premier, né le 25 août 1845, est le prince Louis-Othon-Frédéric-Guillaume, qui vient de succéder à son père. Ce jeune homme se trouvera mêlé à une lutte active d'influences, et il n'est pas douteux que les grandes cours allemandes mettront tout en œuvre pour qu'il déserte la ligne politique que la Bavière avait adoptée de concert avec la plupart des petits Etats allemands.

On prévoit, d'un autre côté, la mort du roi de Wurtemberg, Guillaume I^{er}, né en 1781, âgé par conséquent de 83 ans, et doyen des souverains d'Europe. Cet homonyme du roi de Prusse règne depuis près d'un demi-siècle. Il faut traverser le Rhin pour voir de tels exemples de stabilité.

La santé du roi de Wurtemberg inspire de sérieuses craintes et l'âge avancé de ce prince donne encore plus de gravité à sa maladie. La *Gazette d'Augshourg* annonce que le roi est dans un état d'affaiblissement extrême; l'insomnie et l'oppression de poitrine ajoutent au danger de sa situation.

On lit dans le *Moniteur* :
Les étudiants de l'Université d'Athènes, qui

forment un bataillon de la garde nationale, ont procédé ces jours derniers à l'élection d'un commandant; des désordres assez graves ont eu lieu à cette occasion et plusieurs personnes ont été blessées. Le recteur ayant vainement essayé de rétablir l'ordre, le cours a été fermé pour trois semaines.

Voici sur ces nouveaux troubles, dont Athènes a été le théâtre, les détails que nous recevons :

La réunion des étudiants a eu lieu le 28 février, à dix heures du matin.

D'abord les opérations électorales ont commencé avec calme, et on croyait pouvoir espérer qu'elles se termineraient de même, lorsque soudain se firent entendre, sans qu'on en eût reconnu la cause, des cris, des altercations et des injures qui furent suivis d'un conflit, d'une mêlée affreuse, terrible.

Il fallait les voir se battre comme des lions, à coup de bâtons, à coups de pied, à coups de poing, ces braves gardes nationaux de la phalange de l'Université. Il nous a été affirmé par des témoins oculaires qu'il a été tiré aussi deux ou trois coups de revolver.

A peine le conflit avait-il éclaté que les professeurs se sont empressés de fermer les portes, et aucun d'eux ne s'est présenté, soit pour séparer les combattants, soit pour leur donner quelques sages conseils.

Comme les deux partis persistaient avec la même opiniâtreté dans leurs prétentions exclusives, on pouvait facilement prévoir et craindre de fâcheux et regrettables résultats, si les opérations de l'élection étaient continuées au lieu d'être ajournées.

Néanmoins ces circonstances n'ont point été prises en considération, et le lundi matin a été fixé pour la continuation du scrutin si violemment interrompu la veille : mais à peine avait eu lieu la reprise du scrutin, qu'il éclata de nouveau entre les partis opposés un conflit encore plus sérieux que le dimanche.

En présence de cette nouvelle lutte, le recteur se réfugia avec une trentaine d'étudiants dans sa maison, qui se trouve près de l'Université. Enfin le ministre de l'instruction publique, qui avait été prévenu, est arrivé sur les lieux, que la lutte continuait encore : il a promis de donner satisfaction au parti qui repousse le recteur, et qui a exaspéré le parti opposé.

Ensuite un détachement assez nombreux de troupe de ligne s'est rendu sur la place de l'Université pour mettre fin au conflit, mais il s'est retiré sans y avoir mis fin. Peu de temps après, le ministre a fait publier un ordre suivant lequel les cours de l'Université sont suspendus pour 15 jours.

Le *Morning-Post* publie le texte d'une adresse présentée à l'Empereur des Français, au nom de la Société de la Paix.

La Société exprime la vive satisfaction que

lui a causée la proposition d'un congrès national.

« Les membres de la Société de Londres l'adresse, ne se sont pas lassés de recommander à l'attention des gouvernements et des peuples les mesures propres à consolider la paix et qui ont reçu aujourd'hui la sanction de Votre Majesté.

« Mais c'est à elle qu'appartient l'honneur d'avoir pris l'initiative en proposant aux Etats de l'Europe de substituer l'arbitrage de la raison et de la justice à celui de l'épée, et de s'unir pour soulager les peuples des blants fardeaux qu'imposent ces préparatifs de guerre dont les nations de la chrétienté se malheureusement menacées si longtemps unes les autres.

« L'accueil cordial qu'ont généralement à cette ouverture les gouvernements auxquels elle était adressée prouve assez combien la saine et noble pensée de Votre Majesté se trouve en harmonie avec les nobles aspirations de l'époque. Il est rare que de grandes innovations quel que soient leurs avantages qu'elles soient réussissent de prime-abord. Mais vos exposés ne peuvent douter que l'idée de Votre Majesté ne soit destinée à porter ses fruits dans un avenir peu éloigné. »

Si les puissances de l'Europe entrent dans la voie de l'arbitrage et du désarmement, sera pour le règne de l'Empereur une gloire plus brillante et plus durable que celle de plus éclatants faits d'armes; cette gloire, disent les rédacteurs de l'adresse, aura sa source dans la reconnaissance des nations et dans le bonheur de l'humanité.

Voici la réponse de l'Empereur :

A Monsieur Joseph Pease, président de la Société de la Paix, à Londres.

« Monsieur, votre comité, dans l'adresse qu'il m'a transmise, me félicite d'avoir posé un Congrès européen. L'expression de ses sentiments me touche d'autant plus que votre Société, qui s'occupe, avec un éclairé, des moyens de maintenir la paix générale, est, par cela même, plus capable d'apprécier ma constante sollicitude pour atteindre ce but.

« Voulez-vous être mon interprète auprès de vos honorables collègues et leur offrir mes remerciements? »

« Agrérez, monsieur, mes sentiments, et
» NAPOLÉON. »

Pour les articles non signés : P. GOURNAY.

Nouvelles Diverses.

L'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte ont quitté Paris samedi soir pour rendre en Angleterre.

Le séjour de l'archiduc et de l'archiduchesse à Londres sera de deux jours.

ton cœur est vide. Or, à ton âge, le vide du cœur cause toujours une souffrance qui se peut comparer — permets-moi la comparaison un peu prosaïque — au délabrement d'un estomac auquel manque une nourriture substantielle. Il faut aimer, mon ami, te faire aimer, et te marier le plus tôt possible, voilà mon avis.

— C'est aussi le mien, répartit Dominique en essayant de sourire. Mais qui aimerai-je! et surtout qui m'aimera? car pour moi le mariage ne saurait être que l'amour, l'amour exclusif, l'amour absolu. Je l'avoue, je le rêve, je le désire ardemment, et je souffre malgré moi de ne pouvoir le saisir.

— Tel que tu l'ambitionnes, mon ami, l'amour, c'est la chimère à la poursuite de laquelle le cœur se fatigue souvent en vain. Cependant tu es trop jeune pour désespérer de l'entrevoir et de l'atteindre. Mets-toi donc à sa recherche.

— Dans quelle direction, grand-père? demanda Dominique avec une sorte de gaieté.

— Je ne sais trop, répondit le vieillard du même ton. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le cercle restreint de nos relations je n'aperçois rien qui puisse te tenter le cœur.

— Il y a Claudine, reprit le jeune homme avec un

peu d'ironie.

— Claudine! répéta le chevalier. Aimable enfant! Je souhaite, mon ami, que tu rencontres une âme comme la sienne dans la sphère sociale où tu dois naturellement essayer de la découvrir.

Il y eut un moment de silence pendant lequel Dominique retomba dans sa mélancolie. Le chevalier reprit bientôt la parole et conseilla à son petit-fils de se rendre à Paris.

— C'est la capitale de toutes les chimères, ajouta-t-il finement. La tienne doit se rencontrer là. Pars donc, et bonne chance. Dans tous les cas, le mouvement te fera du bien; tu nous reviendras ensuite, heureux ou résigné, avec la joie dans l'âme ou le repos dans l'esprit.

Il lui promit des lettres de recommandation pour de vieux amis qui s'empresseraient à le présenter dans le monde de l'élégance, de l'esprit et du plaisir.

Dominique écoutait avec recueillement. Sa réponse se fit un peu attendre. La proposition qui lui était adressée l'effrayait beaucoup plus qu'elle ne le réjouissait. Véritable enfant breton, il aimait le coin de terre où il était né. Jamais la grande ville, la ville souveraine de la politique, des arts et des sciences, n'avait sérieusement éveillés les curiosités de

son imagination.

— Je vous remercie de votre sollicitude, grand-père, répondit-il enfin. Votre conseil ne me séduit guère, cependant je vous promets d'y réfléchir.

Ils sortaient en cet instant de la coulée ombreuse, et arrivaient devant une prairie au bout de laquelle le vieux manoir s'élevait sous un rayon de soleil.

Au milieu de la prairie le chevalier vit Claudine occupée à traire une belle vache rousse. La jeune Bretonne était ravissante dans son attitude penchée, avec sa taille fine, ses mains blanches, ses joues roses et ses cheveux blonds qu'un souffle agitait.

— Vois donc, Dominique! s'écria le vieillard qui aimait à vanter sa petite lectrice; vois donc comme elle est gentille ainsi! Un peintre la croquerait.

— Qui donc?

— Claudine, pardieu!

Dominique ne l'avait pas aperçue. Il lui accorda à peine un coup d'œil et répondit d'un air distrait :

— Sans doute, c'est une charmante enfant.

Puis il redeint pensif.

Le vieux gentilhomme se dirigea vers elle.

— J'ai soif, ma belle laitière, lui dit-il; un peu de lait, par charité.

Claudine le salua de son plus doux sourire, emplit

une tasse jusqu'au bord et la lui présenta.

— Et vous, monsieur Dominique? lui demanda-t-elle en regardant le jeune homme avec une singulière émotion.

— Je te remercie, Claudine, je n'ai pas soif, répondit Dominique toujours rêveur.

Quand le chevalier eut vidé la tasse :

— Ah! ça, chère enfant, reprit-il, pourquoi es-tu qui trais la Rousse ce matin? Jeannie, la pauvre vachère, serait-elle malade?

— Non, monsieur le chevalier. Mais je lui ai promis d'aller voir son frère, le marin, qui est de retour à Douarnenez, et tout naturellement je le remplaçais.

— Elle est, pardieu! joliment remplacée! répondit l'excellent homme en s'éloignant.

Dominique le suivit.

Agenouillée sur l'herbe, Claudine les accompagna un instant du regard. Il y avait dans l'expression de ses beaux yeux bleus comme un tendre et doux reflet de l'âme.

— Décidément M. Dominique n'est pas heureux murmura-t-elle.

Elle soupira. Puis elle se remit à son idylle en action et remplit d'un lait écumeux son grand seau de fer-blanc. (La suite au prochain numéro.)

Une dépêche de Londres nous apprend que LL. AA. II. sont arrivés dimanche dans cette capitale. Ils sont descendus à l'hôtel Clarendon où des appartements leur avaient été retenus.

Dans la journée, LL. AA. II. doivent se rendre à Windsor pour faire une visite à la reine Victoria. Elles visiteront ensuite les membres de la famille royale et la reine Marie-Amélie, aïeule maternelle de l'archiduchesse. Après avoir fait leurs adieux au roi des Belges, l'archiduc et l'archiduchesse partiront pour Bruxelles où ils resteront un jour. Ils passeront quatre ou cinq jours à Vienne afin de régler des affaires de famille.

Leur retour à Miramar aura lieu vers le 21 de ce mois. Le départ de Trieste est fixé au 27. Sauf le temps de relâche à Civita-Vecchia, nécessité par la courte excursion à Rome de l'empereur et de l'impératrice du Mexique, la frégate *Novara* accomplira, sans arrêt, son voyage à la Vera-Cruz.

La *Patrie* annonce que S. A. I. l'archiduc Maximilien ne se rendra pas au Mexique sur la frégate autrichienne *Novara*, mais sur un bâtiment de la marine impériale française, la *Thémis*. Cette frégate recevra en ce moment, au port de Toulon, les aménagements nécessaires à la mission qu'elle doit remplir. La *Thémis*, commandée par M. le capitaine de vaisseau Moriez, est une frégate à vapeur de 2^e rang.

La *Novara* escorterait la *Thémis* pendant la traversée du Mexique.

— Nous lisons dans une correspondance de Paris, adressée au *Phare de la Loire* :

L'élection à Paris, a lieu le 20 mars, vous le savez, et les candidats sont tenus de déposer leur serment huit jours avant le vote; il ne reste donc plus que deux jours pour désigner les candidats officiels, si tant est qu'il doive y en avoir.

On dit que les directeurs des conférences de la rue de la Paix, encouragés par le succès qu'ils ont obtenu, sollicitent l'autorisation d'établir une succursale dans le quartier du Temple. De la sorte, les ouvriers participeront aux bienfaits de cette heureuse innovation.

Bonne nouvelle pour les collectionneurs de photographies représentant nos illustrations. Georges Sand vient de consentir pour la première fois à affronter un objectif. Elle a livré sa tête à Nadar. Les portraits de l'illustre écrivain se verront bientôt aux vitrines de tous les marchands de gravures.

— Le palais a été surpris jeudi par une nouvelle qui s'est répandue en un instant et y a causé d'universels regrets. M. Cordoën, procureur général, est mort. Magistrat intègre, ne connaissant que l'observation de ses devoirs, sachant tempérer, chaque fois qu'il en était sollicité, les rigueurs de la justice, il s'était fait estimer par tous. Une qualité surtout, qui distinguait M. Cordoën, c'était une étonnante aptitude comme administrateur. On sait avec quel calme et quelle logique à la fois, il discutait l'accusation portée contre les Italiens inculpés de complot contre la vie de l'Empereur. C'était pour la seconde fois qu'il prenait la parole à Paris à l'occasion de ses fonctions, la première fois, ce fut dans l'affaire de M. de Montalembert.

— Le nombre des locomotives en activité sur les chemins de fer de la Grande-Bretagne, qui, à la fin de 1860, était de 5,801, s'élevait, à la fin de 1861, à 6,156, et, à la fin de 1862, il avait atteint le chiffre de 6,598.

En admettant que la durée d'une locomotive soit de vingt années, plus de cinq cents nouvelles machines devront, en dehors de toute commande extérieure, être construites annuellement, pendant un nombre d'années indéfini, pour maintenir le stock à son niveau normal. Le prix d'une locomotive étant, en Angleterre, de 32,500 fr., il en résultera, comme on le voit, une dépense annuelle de 16,250,000 fr.

Une considération plus importante encore que cet emploi de capitaux, c'est le nombre des travailleurs que nécessite la manœuvre de cet immense matériel. Ces ouvriers composent

une véritable armée de 12 à 15,000 hommes représentant une population totale d'environ 60,000 individus dont l'existence dépend uniquement de ces léviathans de fer qui jouent un si grand rôle dans l'histoire industrielle de notre siècle.

Chronique Locale.

L'étude de l'escrime tend, dit-on, à diminuer tous les jours; nous sommes heureux de pouvoir constater qu'il n'en est pas ainsi dans notre ville, et qu'on est loin de négliger un exercice aussi salutaire qu'agréable.

Vendredi dernier, M. Chavet, professeur d'escrime à l'Ecole de cavalerie, a réuni dans sa salle d'armes civile l'élite des tireurs de Saumur. Parmi les militaires on remarquait MM. de Longuefosse, capitaine; de Boisson, lieutenant; Causade et Lesnes, sous-lieutenants; Jarry, de Rosières, Barthelemy et Bergerault, sous-officiers; — dans le camp civil: MM. Gustave et Ernest de Fos, Henri Boutet, Léon Barrabant, Arthur Moricet et Baillon de la Brosse.

Militaires et civils ont combattu avec autant d'ardeur que de courtoisie; de nombreux assauts ont été livrés: tous ont brillé par l'entrain qui les animait et par une aimable cordialité.

Vainqueurs et vaincus se sont ensuite rencontrés le verre à la main; ces derniers riaient de leur défaite, promettant bien de rentrer prochainement en lice et de prendre noblement leur revanche.

Rendons hommage à M. Chavet, professeur aussi distingué qu'affable, qui a su ranimer parmi la jeunesse de notre cité le noble amour des armes.

Le *Moniteur* publie quatre arrêtés du ministre de la guerre ainsi conçus:

Le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1865 auront à payer, pour obtenir l'exonération du service militaire, est fixé à la somme de deux mille trois cents francs.

Le taux de la prestation individuelle que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis, s'il y a lieu, à l'exonération du service militaire, est fixé à la somme de 500 francs pour chaque année de service restant à accomplir.

Art. 1^{er}. Les rengagements de sept ans donneront droit:

1^o A une somme de 2,500 fr., dont 1,000 francs payables au moment du rengagement ou de l'incorporation, et 1,500 fr. à la libération définitive du service;

2^o A la haute paye de rengagement de 10 centimes par jour.

Tout rengagement contracté pour moins de sept ans donnera droit, jusqu'à quatorze ans de service:

1^o A une somme de 320 fr. par chaque année de rengagement, dont 140 fr. payables au moment du rengagement ou de l'incorporation, et 180 fr. à la libération définitive;

2^o A la haute paye de rengagement de 10 centimes par jour.

Après quatorze ans de service, le rengagé n'aura droit qu'à la haute paye journalière de 20 centimes.

Art. 2. Les dispositions de l'arrêté du 28 février 1863, relatives à l'achat d'un titre de renté 3/10 au nom des sous-officiers rengagés, continueront à recevoir leur application.

Art. 3. Les engagements volontaires après libération donneront droit, suivant le temps de service accompli, aux avantages spécifiés dans l'article 1^{er} ci-dessus.

Art. 4. Sur la première portion de la prime ou de l'annuité allouée aux engagés volontaires après libération, sera prélevé le montant de la première mise en petit équipement, suivant l'arme à laquelle l'engagé sera affecté, et

conformément aux fixations déterminées par décision ministérielle du 10 août 1863.

Art. 1^{er}. Les remplacements par voie administrative, contractés pour une durée de sept ans, donneront droit à une prime de 2,500 fr., dont 1,000 fr. payables au moment du remplacement et 1,500 à la libération définitive du service.

Art. 2. Tout remplacement contracté pour moins de sept ans donnera droit à une somme de 320 fr. par chaque année de remplacement, dont 140 fr. payables au moment du remplacement et 180 à la libération définitive.

Art. 3. Sur la première portion de la prime ou de l'annuité sera prélevé le montant de la première mise de petit équipement, suivant l'arme à laquelle sera affecté le remplaçant administratif, et conformément aux fixations déterminées par la décision ministérielle du 10 août 1863.

Ces deux derniers arrêtés seront exécutoires à partir du 25 mars 1864.

M. le maréchal ministre de la guerre a décidé que des prolongations de congés, jusqu'au 1^{er} juillet 1864, seraient accordées aux militaires libérables cette année et qui sont actuellement dans leurs foyers en vertu de congés ou de permissions d'absence d'une durée de quinze jours au moins.

Par circulaire du 5 mars 1864, le ministre a invité le général commandant les divisions territoriales à donner les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de cette décision.

Conformément aux propositions du Conseil départemental de l'Instruction publique de Maine-et-Loire, en date du 15 février 1864, et à l'avis préalable de M. le Recteur de l'Académie de Rennes, Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique vient d'arrêter la liste des récompenses à décerner aux instituteurs et institutrices et aux directrices des salles d'asile de ce département pour l'année scolaire 1862-1863.

Sur cette liste nous trouvons le nom de M. Grangeard, Charles, instituteur à Saint-Lambert-des-Levés, qui a reçu une médaille de bronze;

Et celui de M^{lle} Jouannet, Victoire, sœur de Saint-Charles, institutrice primaire à Genes, qui a également reçu une médaille de bronze.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés:

Sous-préfet de l'arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire), M. de Joly, sous-préfet de Mauriac;

Sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre (Gironde), M. Desplanques, sous-préfet de Chinon.

Nous trouvons, au *Moniteur*, un décret qui simplifie notablement l'exécution des travaux à effectuer sur les voies de communication et qui sera accueilli avec satisfaction par les départements. Ce décret est ainsi conçu:

« Pourront être exécutés, sur la seule approbation donnée par les préfets aux projets des ingénieurs et aux adjudications, les travaux concernant les routes départementales dont la dépense, quel qu'en soit le montant, aurait été allouée au budget, toutes les fois qu'ils n'exigeront ni acquisition de terrain, ni changement dans la direction ou les alignements des routes, ni grands travaux d'art. »

Un vol considérable et un faux ont été commis ces jours derniers par le caissier d'un négociant de Rennes. On porte à 28,000 francs le chiffre des sommes emportées par ce commis infidèle.

Le 1^{er} mars, jour de la foire, un cultivateur des environs de Rennes a été, dit-on, victime d'un vol à l'américaine. La justice informe et ne tardera pas sans doute à mettre la main sur les coupables. (*Journal d'Ille-et-Vilaine.*)

La gravité des désastres causés par la grande marée du 8 courant est confirmée par

les nouveaux renseignements qui nous parviennent.

Entre les Moutiers et Bourgneuf-en-Retz, les terres basses ont été submergées presque en totalité; les eaux n'ont été arrêtées, et en partie seulement, que par la chaussée qui sert de route stratégique entre Bourgneuf et Bouin.

La chaussée du Collet a été rompue en plusieurs points. Les récoltes de toute nature sont perdues cette année, et les mulons de sel de la récolte dernière ont été emportés en beaucoup d'endroits.

On travaille pour essayer de faire écouler les eaux; mais cette opération présente de grandes difficultés, parce qu'une vaste portion de ces terres est non-seulement au-dessous des marées hautes, mais au-dessous du niveau moyen de la mer. (*Phare.*)

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, la 1^{re} partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse:

Brard (René-Pierre), 2^e canonnier-conducteur au 13^e régiment d'artillerie monté.

Blain (Théophile-René), 2^e canonnier-conducteur au 15^e régiment d'artillerie monté.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Nous voyons les journaux autrichiens en grande émotion: Garibaldi, disent-ils, a disparu de Caprera, son fils Menotti a seul le secret de ses plans révolutionnaires. Où est-il allé?

Vienne, 13 mars. — La *Presse* de Vienne donne comme authentique que l'ambassadeur anglais à Vienne a reçu de Londres, samedi dans l'après-midi, la nouvelle officielle que le Danemark refuse définitivement la proposition de conférence faite par le comte Russell.

Vienne, 14 mars. — Le bruit court à la Bourse que le Danemark aurait accepté la proposition d'armistice. Dans ce cas, les hostilités cesseraient immédiatement.

Copenhague, 15 mars. — L'ennemi a occupé Scanderborg et Aarhus. L'ennemi a enlevé 600 paysans, pour les employer à des travaux devant Frédéricia.

Un engagement peu important a eu lieu à Sundwilt.

Hambourg, 15 mars. — L'assaut de Düppel est attendu pour mercredi.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 12 mars.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Arrivée du maréchal Forey à Lille. — Correspondance de Danemark. — Causerie dramatique. — Le littoral français de la Méditerranée. — Fête à Pise en l'honneur de Galilée. — Revue littéraire. — Gazette du Palais. — Les marées (fin). — Le froid à Paris; romance de M. G. Nadaud. — Bulletin bibliographique. — Inauguration du fourneau économique de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille. — Gravures: Réception de LL. AA. II. l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte, au palais des Tuileries. — Entrée de S. E. le maréchal Forey à Lille, le 18 février. — Danemark; vue de la ville de Flensburg; — Le

général de Gondrecourt sur le champ de bataille d'Oversée; — Vue de la ville de Sondebourg (île d'Alsen). — Fête à Pise en l'honneur de Galilée (6 gravures). — Le froid à Paris, romance de M. G. Nadaud. — Les marées (4 gravures). — Le Genepy des Alpes. — Inauguration d'un fourneau économique, à Marseille. — Rébus.

Marché de Saumur du 12 Mars.

Froment (l'hectol.)	16 73	Huile de lin.	58 —
2 ^e qualité	16 08	Paille hors barrière	30 60
Seigle	9 75	Foin . . . id.	68 56
Orge	9 25	Luzeine (les 750 k)	70 20
Avoine (entrée)	9 15	Graine de trèfle	52 —
Fèves	12 —	— de luzeine	58 —
Pois blancs	26 —	— de colza	26 —
— rouges	24 —	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	47 50	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis	48 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	» à »	
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	60 à »	
Id.	2 ^e id.	55 à »	
Saint-Léger et environs 1863.	1 ^{re} id.	52 à »	
Id.	2 ^e id.	48 à »	
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	48 à »	
Id.	2 ^e id.	45 à »	
La Vienne, 1863.		32 à 36	

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		90 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1863.		90 à 100
Bourguell, 1863.	1 ^{re} qualité	100 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Restigny 1863.		80 à 90
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	80 à »
Id.	2 ^e id.	75 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

ABONNEMENTS.

	Un an.	Six mois.
PARIS,	15 fr.	8 fr.
DÉPART.,		
CORSE,	18 fr.	10 fr.
ALGÉRIE,		
ETRANGER, selon le tarif postal.		

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

11^e année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

BUREAUX A PARIS, Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année: — 1^{er} 24 numéros, format grand in-8^o, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^e 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR;

— 5^e 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^e 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^e 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, filet de tricot; — 7^e Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard: MÉRY, PAUL FÉVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ETIENNE ENAULT, JULES KERGMARD, ELIE BERTHET, M^{me} ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir: Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Écho Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort.

A VENDRE LA BELLE FERME DE PONT-NEUF,

Sise commune de Beaufort, à 2 kilomètres de la ville, entre les routes des Rosiers et de la Ménitrie.

Cette ferme consiste en vastes bâtiments, terre et prés y adjoignant, le tout d'une superficie d'environ 51 hectares 87 ares; elle longe au midi l'Authion, et au nord la route ou chemin vicinal qui relie entre elles les routes de Longué, des Rosiers et de la Ménitrie.

S'adresser audit M^e MEFFRAY.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

ET UN VASTE TERRAIN, Situés à Saumur, rue de la Petite-Bilange et place Saint-Nicolas, et contenant en superficie 1031 mètres 12 centimètres.

S'adresser audit M^e LEROUX.

A VENDRE LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans, Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur.

S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A LOUER

Pour la St-Jean ou pour Noël 1864, UNE MAISON AVEC REMISE, ÉCURIE ET MAGASINS, Située rue du Pavillon, n^o 1, occupée par M. Servain aîné. S'adresser à M. FERRU, tailleur, rue Saint-Nicolas. (79)

A VENDRE OU A LOUER

Avec ou sans caves, Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1864,

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE, Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX. S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864, UNE PORTION DE MAISON

Rue de la Petite-Douve, 21, Occupée par M. Ouvrard, entrepreneur. S'adresser à M. PILLET, rue de la Grise. (153)

TRÈS-VASTE REMISE A LOUER. S'adresser à M. LECHAT. (7)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864, PORTION DE MAISON AVEC REMISE ET ÉCURIE Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

MAISON A LOUER,

Située rue de la Petite-Douve, 11, Anciennement habitée par M. Duchemin, substitut. S'adresser à M^e LABICHE, avoué.

Une MAISON DE COMMERCE, de COGNAC, DEMANDE UN REPRÉSENTANT à la commission, sur la place de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC.

UN JEUNE HOMME, capable, désire entrer dans un bureau ou dans le commerce, comme comptable. Il fournira de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris, ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS DE LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8^o de 824 pages. PRIX: 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

Vient de paraître:

LE RÉVEIL DE LA POLOGNE

(HISTOIRE DE L'INSURRECTION POLONAISE)

Par M. ADOLPHE HUARD,

Membre de plusieurs Académies.

Un beau volume in-18 de près de 400 pages.

Prix: 1 franc.

Franco par la poste: 1 fr. 20 c.

En vente chez M. CH. ALBESSARD, libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 MARS.			BOURSE DU 14 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 75	» 35	» »	66 75	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	93	» »	» 05	93 10	» 10	» »
Obligations du Trésor.	438 75	» »	» »	440	» 1	25 » »
Banque de France.	3310	» »	» »	3315	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1250	» »	» »	1260	» 10	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1222 50	17 50	» »	1230	» 7	50 » »
Crédit Agricole.	650	» »	» »	650	» »	» »
Crédit industriel.	725	» »	» »	730	» 5	» »
Crédit Mobilier.	1060	» 15	» »	1063 75	3 75	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	840	» 2 50	» »	847 50	7 50	» »
Orléans (estampillé).	1005	» 5	» »	1005	» »	» »
Orléans, nouveau.	840	» 5	» »	840	» »	» »
Nord (actions anciennes).	955	» »	» »	955	» »	» »
Est.	480	» 3 75	» »	480	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	922 50	» »	2 50	930	» 7	50 » »
Lyon nouveau.	875	» »	3 75	881 25	6 25	» »
Midi.	655	» 1 25	» »	655	» »	» »
Ouest.	516 25	» »	1 25	515	» »	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1725	» »	» »	1730	» 5	» »
Canal de Suez.	476 25	» »	1 25	477 50	1 25	» »
Transatlantiques.	521 50	» »	6 50	522 50	» 1	» »
Emprunt italien 5 0/0.	67 90	» 20	» »	68	» »	» »
Autrichiens.	402 50	» »	» »	405	» 2	50 » »
Sud-Autrich.-Lombards.	520	» 2 50	» »	532 50	12 50	» »
Victor-Emmanuel.	373 75	» »	1 25	378 75	5	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	350	» »	» »	357 50	7 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	612 50	» 5	» »	622 50	10	» »
Saragosse.	585	» »	» »	585	» »	» »
Séville-Xérès-Séville.	457 50	» »	» »	458 75	1 25	» »
Portugais.	365	» »	1 25	358 75	» »	6 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	» »	» »	305	» »	» »
Orléans.	293 75	» »	» »	295	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest.	291 25	» »	» »	291 25	» »	» »
Midi.	292 50	» »	» »	293 75	» »	» »
Est.	292 50	» »	» »	291 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.